

JOURNAL

DE

FRANCFORT

AVEC PRIVILÈGE DE SA MAJESTÉ IMPERIALE.

DU MARDI, 30 MAI 1797.

Suite de Londres, du 19 Mai.

Il paroît que le gouvernement est déterminé à améliorer, autant que possible, le sort des Irlandois; la première mesure qu'il a adoptée à cet effet, est l'émancipation des Catholiques romains. Le marquis de Cornwallis, qui devoit aller appaiser les troubles de l'Inde, part, pour aller en Irlande comme commandant en chef et revêtu de pouvoirs très étendus. La situation des affaires de ce royaume est très critique; les Catholiques sont en général très mécontents de quelques membres de leur gouvernement; déjà, dans le Nord, plusieurs ont levé l'étendard de la révolte; on parle même d'un engagement qui doit avoir eu lieu à Tandereigee entre les Irlandois et un corps de metayers. Le gouvernement fait passer dans ce royaume un grand nombre de troupes; mais cette mesure paroît bien moins propre à y rétablir l'ordre, que l'émancipation des Catholiques et la prudence et l'habileté de lord Cornwallis.

On fait qu'avant la révolution françoise, on a toujours soupçonné les Catholiques romains d'Irlande d'attachement à la monarchie françoise, qui, par intérêt et par politique, entretenoit le mécontentement parmi eux. Leur nombre, qui est au moins des 7 dixièmes de l'Irlande, obligeoit notre cour de les empêcher de prendre aucune espèce de part au gouvernement, et de les priver d'influer par leurs suffrages sur le choix des législateurs; on favorisoit les non-conformistes, afin que réunis aux Protestans, ils pussent balancer et tenir en échec le parti des Catholiques romains.

Mais la révolution françoise a détruit ce système en entier. Les non-conformistes, qui forment les 2 dixièmes de la population d'Irlande,

ont embrassé avec ardeur les principes démocratiques françois, et ont fait tous leurs efforts pour les répandre. Lors de la dernière tentative des françois, tous les Catholiques romains, sans distinction d'état et de rang, ont montré la plus grande loyauté; les sages exhortations de leurs évêques et les instructions de tout leur clergé ne respirèrent que l'attachement et la fidélité à leur souverain; les ecclésiastiques Irlandois qui avoient été autrefois fixes en France, leur dépeignirent sous les couleurs les plus vraies, les atrocités et les horreurs dont ils avoient été les temoins dans le cours de la révolution.

A la même époque, les non-conformistes tinrent une conduite bien différente; c'est surtout dans la partie du Nord qu'ils habitent, que la commotion se fit sentir avec le plus de violence, ce furent les habitans de ces provinces qui invitèrent le général Hoche à tenter une invasion en Irlande, ainsi qu'on en a été convaincu par des correspondances saisies dernièrement à Belfast. Le peu de succès qu'a eu cette expédition ne les a point découragés; ils espèrent qu'une seconde tentative sera plus heureuse, et ils continuent d'entretenir une correspondance suivie avec l'ennemi.

On ne peut d'ailleurs soupçonner les Catholiques romains d'avoir avec la France république les liaisons qu'on leur suposoit avec la France monarchie. Dans tous les tems, ils ont prouvé leur attachement et leur fidélité au Souverain et leur obéissance aux loix; leur émancipation dans ce moment, auroit donc le double avantage de les récompenser des services qu'ils ont rendus, et de fortifier le pouvoir exécutif, en gagnant l'affection d'une partie très considérable des habitans de ce royaume.

Le gouvernement françois fait marcher des troupes sur toute la côte, depuis Brest jusqu'en Hollande; son objet est de nous tenir constamment dans la crainte d'une invasion, de nous obliger à des dépenses considérables, & peut-être même de tenter une descente.

L'amiral Howe a quitté Portsmouth le 17; le calme & la tranquillité y étoient parfaitement rétablis. La vénération qu'ont les matelots pour cet amiral, n'a pas peu contribué au succès de sa mission. A Sally-port, les députés dételèrent les chevaux de sa voiture, & la traînèrent jusqu'au gouvernement.

L'insurrection de Sheerness s'est manifestée avec plus de violence que partout ailleurs; les matelots voulurent se porter à des voies de fait contre plusieurs personnes. M. Saffery, chirurgien de l'hôpital des matelots, qu'ils vouloient pendre, se coupa la gorge avec un rasoir. Les matelots d'Hamoase se sont aussi révoltés. Comme tous ces mouvemens n'ont rien que d'après la correspondance des flottes de Ste. Hélène & Spithead, avec ces ports, ils seront apaisés aussitôt qu'on y fera instruit du résultat des réclamations de ces flottes; déjà les députés que les matelots de Sheerness avoient envoyés à Portsmouth, ont quitté ce port, très satisfaits de l'amélioration que le gouvernement leur a accordée.

Des frontières de la Russie, le 10 Mai.

L'on mande de Petersbourg, que le comte d'Ostermann, chancelier de l'Empire, s'est démis de la place à cause de son grand âge. Il aura, dit-on, pour successeur le prince Besborodko.

Suivant les lettres de Moscou, l'Empereur de Russie, sur la nouvelle que les françois s'avançoient sur Vienne, avoit donné des ordres pour que 100 mille hommes d'infanterie et 40 mille de cavalerie marchassent au secours de la maison d'Autriche; le maréchal de Suwarow devoit commander cette armée. Mais ces ordres ont été retirés après la signature des préliminaires de la paix. (*Gazette de Hambourg*).

De Trieste, le 14 Mai.

Il est entré ici depuis deux jours, 5 à 6000 hommes de troupes françoises, tant infanterie que cavalerie, ainsi que plusieurs généraux. Comme notre municipalité a entièrement acquité la contribution qui nous a été imposée, le général Bernadotte a fait annoncer que toutes les dépenses que les troupes françoises feront à l'avenir à Trieste, seront pour le compte de la République. Une autre proclamation du même général porte, qu'il est permis à tous les négocians et capitaines, de quelque pays que ce soit, excepté aux anglois et aux vénitiens, d'entrer et sortir librement, de charger et décharger des marchandises dans ce port. — La flotille françoise mouille toujours dans notre rade; elle est composée des frégates la *Brune*, la *Scissible* et l'*Arémise*, de 2 longres, 2 brics, 2 pinques, et 4 canonières.

Nous attendons sous peu de jours l'Archiduchesse Clémentine, épouse future du Prince héréditaire des Deux-Siciles. Le Duc de Gra-

vina, le Prince de Luzzi et la Duchesse de Corigliano sont arrivés en dernier lieu de Naples pour l'accompagner. Cette Princesse s'embarquera à bord du principal vaisseau de l'escadre Napolitaine, sous les ordres du chevalier Forteguerra, qui est actuellement mouillée à Pirano. Cette escadre est composée de 2 vaisseaux de ligne de 74 canons, et 2 frégates de 40.

Extrait des Nouvelles de Paris, du 22 Mai.

Le directoire a fait publier officiellement plusieurs pièces envoyées à Merlin par l'accusateur public du tribunal de la Loire-Inférieure. La plus remarquable est une insurrection de M. de Puiffaye, datée du 22 Novembre dernier, pour la formation de bureaux d'arrondissement, divisions etc. (*Nous en parlerons demain*).

Le placard intitulé *Garde à vous, républicains*, a été affiché avec la plus grande profusion dans tout Paris. Cette pièce est remarquable, en ce que c'est un mouvement royaliste sous couleurs terroristes, que l'on y annonce. Un de nos journalistes observe aussi que l'affiche portoit le nom de l'imprimeur du Directoire, et il en infère qu'elle a été publiée de son aveu et peut-être même par ses ordres. Quoiqu'il en soit, voici le contenu de cette proclamation :

Garde-à-vous, Republicains.

De nouveaux dangers menacent la tranquillité publique. On complotte..... on trame de nouvelles conspirations;..... l'incorrigible aristocratie n'est pas encore terrassée; elle médite de nouveaux forfaits, et c'est toujours par les mêmes moyens qu'elle veut parvenir à son but. C'est sous les bannières anarchiques, que Louis XVIII, devenu *maratiste*, veut désormais combattre la république et resaisir, à l'aide des discordes civiles, la puissance tyrannique de ses pères, sur les décombres et les restes épars de tous ceux qui ont servi la liberté. Depuis que la paix est faite, entendez-les crier partout que la république est perdue. Les commissaires royaux ont reçu l'ordre positif de répéter ces cris de désespoir, de proclamer que la patrie est en danger, et que les républicains sont menacés. Tous leurs affidés, déguisés en jacobins, sont en mouvement. Ils parcourent les faubourgs; ils se déchainent contre la tyrannie du gouvernement; ils peignent tous les patriotes dans les fers, sans secours et sans appui; ils appellent la vengeance de tant d'atrocités, de persécutions et d'humiliations. Ils ne peuvent plus vivre sans places, sans fortune; il leur faut un autre ordre de choses; l'état d'oppression où ils sont réduits, ne peut durer. La résistance est indispensable, et ils en proclament le résul-

at infaillible; car, disent-ils tout bas, plusieurs membres du gouvernement, plusieurs représentans connoissent la justice de notre cause, et s'armeront pour la défendre..... Perfides scélérats!... sachez que les directeurs, les représentans, le peuple françois font debout et d'accord pour vous étouffer, si vous osez remuer; espérez-vous donc encore une fois tromper le peuple et l'entraîner dans des démarches funestes aux patriotes? *Garde à vous, républicains.....*

Un peu de confiance dans le gouvernement, et tant de perfidies retomberont sur la tête de ceux qui les provoquent. Vos magistrats veillent; ils connoissent les chefs que l'on veut mettre à votre tête. Les prétendus républicains P....n J....au, et R....c, qui attisent l'insurrection, sont signalés. On les observe, et ils ne parviendront plus à faire mitrailler les bons citoyens, perfidement trompés. Bons citoyens, au nom de la patrie, par amour pour elle, pour vous-même, encore une fois loyons calmes, maintenons la constitution que nous avons juré de défendre; jouissons des fruits que nous préparons une paix si longtems désirée et si chèrement achetée. Fermons l'oreille aux perfides insinuations de tous ceux qui parlent d'insurrection, de mouvement et d'un autre ordre de choses. Tout homme qui, dans les circonstances, demande ou tente d'opérer un changement dans la constitution et le gouvernement, est à coup sûr l'ennemi le plus infâme de son pays; c'est un monstre altéré du sang de ses concitoyens, et à coup sûr un royaliste forcené, quelques soient ses discours, la perruque et son costume.... *Garde à vous, Républicains!* C'est le 29, que l'insurrection royale-monarchique éclate; des fonds, dit-on, sont arrivés de la Belgique. Des circulaires sont envoyées en conséquence à tous les conjurés, c'est-à-dire, à quelques voleurs de profession et à quelques chevaliers d'industrie. A demain. ,,

Le *Grandes*, qui ne croit point aux conspirations Royalistes, plaîsante assez agréablement sur ce placard. C'est, dit-il, un épouvantail de bonnes femmes; une dernière convulsion de l'anarchie, qui correspond probablement avec le jugement de Babœuf. Si les Jacobins sentoient leurs forces, ils n'auroient pas recours à des moyens si misérables. Je vous assure que je coucherois sans difficulté sur quarante liasses de placards semblables, et que je dormirois sur l'une et l'autre oreille..... Au demeurant, le *Prenez-garde à vous* est fondé sur la certitude de voir arriver cette nuit un corps d'armée de quarante à cinquante mille royalistes, qui viennent se réunir aux *royables* de Paris, et qui vont faire le siège des Thuilleries avec trois bateaux plats qui

les attendent sous le Pont-Neuf. Le prince de Condé amène ses quinze régimens dans des fiacres, prendre leurs quartiers-d'été aux Champs-Élysées. L'argent est distribué pour les étapes; la caisse est déjà dans le faubourg Saint-Antoine. On a vu, la nuit dernière, quatre corniches perchées sur les tours de Notre-Dame; et un chat-huant s'essayer le bec avec un bonnet de la liberté. Ajoutez qu'il a plu des pierres, des tisons et des cuisses d'éléphans.

Nos journaux de l'opposition n'ont pas manqué de lancer des traits plus ou moins acérés contre les conventionnels qui viennent de sortir du corps législatif. La *Quotidienne*, dans un de ses derniers Numéros, a inséré la lettre suivante, presumée écrite par un député du ventre à la femme.

„Ma chère amie, le sort en est jeté; la source des myriagrammes est tarie pour moi. Le mois de Prairial nous est bien funeste, à compter du Prairial an 3, & ce calendrier en *al* commence beaucoup à me déplaire. Au moins, si j'avois la consolation d'être nommé pour aller fraterniser avec les lazaronni de Naples, comme Treilhard; s'il me restoit la ressource d'aller faire une sentinelle à Palerme, comme notre ami Louvet! Mais cependant, tout bien considéré, je ne suis pas fâché de sortir des bancs du corps législatif. Je sens aujourd'hui qu'un législateur est, de toutes les machines, celle qui s'use le plus facilement. Je n'ai plus cette souplesse, cette élasticité qui me faisoit lever & asséoir vingt-fois dans une discussion. Qu'est devenu le tems où la législation n'étoit pour moi qu'un jeu d'escarpolette? Ces pantins qu'on tire avec un fil blanc, n'étoient pas plus agiles que moi: pour 25 louis vous m'aurez fait lever toute une journée; aujourd'hui des monceaux d'or peuvent à peine m'ébranler sur mon banc. C'est ainsi que les ressorts cachés des états se détruisent, & que leur insensible détérioration prépare des tortures aux politiques qui voudront, dans l'avenir, expliquer la décadence des républicains. Tu penses bien, ma chère amie, que j'ai gagné quelque argent à ce joli métier; mais je t'avertis que je veux le manger en paix. Dis aux royalistes que je suis plus royaliste que Louis XVIII; dis aux prêtres que je suis plus religieux que Dieu même; dis aux jacobins que je ne suis ni l'un ni l'autre; j'ai des opinions pour tout le monde. Dans les momens où je ne fais point de decrets, je lis l'histoire, & j'ai lu dans l'histoire de France, qu'un certain Henri, Roi d'Angleterre, mourut des hémorroïdes, pour s'être assis sur le trône des Rois de France. Je ne sais pas pourquoi ce trait me trotte toute la journée dans la tête. On me parle quelquefois des jugemens de la postérité; mais je m'en inquiète peu: nous avons pris de si bonnes mesures, qu'il pourroit bien se faire qu'il n'y eût point de postérité; ou, s'il y en a une, grâce à nos decrets, elle sera si ignorante, quelle aura bien de la peine à lire notre histoire. — Je te remercie du dernier ballot de culottes de peau que tu m'as envoyé; elles font un très bon usage, & je n'en use plus qu'une paire par semaine. Je renvoie une voiture chargée de celles que j'ai usées sur les bancs de la convention; tu y trouveras celle qui m'a servi à faire le 31 Mai, & celle avec laquelle j'ai fait le 9 Thermidor. J'en ai bien usé une douzaine de paires à poursuivre les prêtres & les émigrés. Quand j'aurois eu des culottes de fer, je les aurois usées dans le procès du Roi. J'en ai déchiré une le 13 Vendémiaire; en votant pour les parisiens; mais j'en

ai usé deux le lendemain, pour les mettre hors de la loi. Toutes les culottes que je t'adresse sont étiquetées; tu les placeras dans ma bibliothèque par ordre de matières. Je travaille à une histoire de la révolution, & c'est la que je puiserai mes matériaux.

De la Haye, le 20 Mai

Le décret par lequel il doit être voté par provinces pour l'acceptation de la constitution, ne sera point rapporté. On a trouvé un expédient, au moyen duquel ce décret se trouve à peu-près comme annulé: les administrations provinciales des neuf provinces sont tenues d'envoyer à l'assemblée nationale des listes de tous les citoyens habiles à voter, et d'indiquer en même tems le nombre de ceux qui ont voté pour l'acceptation ou le rejet de la constitution. L'assemblée tirera elle-même le résultat d'après la majorité: Ceci équivaut au mode de voter par tête, et le parti démocratique a vu encore ses desirs remplis sur ce point.

Il se fait toujours de grands préparatifs dans notre flotte et parmi nos troupes de terre. Aussitôt après le retour des généraux Daendels et Dejean, et de l'amiral de Winter, qui sont dans ce moment à Paris, nos forces navales mettront en mer.

Il est dit dans une gazette d'Amsterdam, que l'on espère que la cour de Prusse reconnoitra la république Batave, conformément au désir du Directoire françois.

Du 21 Mai. — Notre constitution peut être déjà regardée comme établie. Les esprits se rapprochent, et tout semble annoncer que la révolution se terminera sans secousses.

L'on prétend savoir ici que la cour de Russie s'est déclarée d'une manière très avantageuse pour l'Angleterre, relativement à la conclusion d'une paix entre cette dernière puissance et la France.

De Bruxelles, le 22 Mai.

L'archevêque de Malines a refusé de faire la déclaration prescrite par la loi sur la police des cultes; en conséquence il est interdit des ses fonctions épiscopales. A Anvers, presque tout le clergé a également refusé; mais il n'en a pas moins continué de dire la messe et de remplir les autres devoirs du culte. Il n'en est pas de même de Gand, où les ecclésiastiques se sont la plupart soumis à la déclaration; le clergé de cette dernière ville va procéder sous peu de jours au remplacement de son évêque qui est mort en Allemagne.

Les Rabins des Synagogues juives ont aussi été obligés de faire la déclaration d'attachement à la République; ce qu'ils ont fait sans difficulté.

Depuis l'entrée des françois dans la ci-devant Belgique, il est incroyable l'énorme quantité de coupes de bois qui se sont faites dans les forêts publiques et particulières; tout a été dégradé et abîmé de la manière la plus funeste; les belles routes de ce pays n'ont pas même échappé à la destruction de ce vandalisme, et les arbres qui les ornoient furent renversés par la faux de la cupidité et du pillage. Enfin, au milieu de cette inconcevable destruction, certains agens de la République alloient encore faire abattre, dans le seul département de la Dyle, environ 4 à 5 cent mille pieds des plus beaux arbres qui lui restent; cette mesure étoit sur le point de recevoir la fatale exécution, lorsque l'administration centrale a pris un arrêté, qui arrête provisoirement toutes les coupes de bois dans l'étendue de son ressort.

Les nouvelles que l'on reçoit de la Flandre maritime sont tous les jours moins agréables. Les bâtimens anglois qui croisent constamment à la vue des ports de la République, se sont tellement approchés, qu'il est devenu presque impossible à aucun navire de longer la côte et d'entretenir quelque commerce entre les différentes places maritimes. C'est dans cet état des choses que le gouvernement françois paroît très résolu de halarder une nouvelle expédition. Les troupes qui se trouvent rassemblées près de Dunkerque vont être encore renforcées par 10 à 12 mille hommes de l'armée de Sambre et Meuse. Déjà il est passé par notre ville différents corps d'infanterie et de cavalerie, qui ont cette destination. Un camp considérable sera formé sur les dunes de Dunkerque.

Du 25 Mai — L'on apprend qu'il y a eu avant-hier un violent tumulte à Louvain. Le commissaire du pouvoir exécutif s'étant rendu à l'une des églises, pour y arrêter les prêtres qui avoient refusé de faire la déclaration, une foule nombreuse de peuple se rassembla, et força ce commissaire à chercher son salut dans la fuite. On s'est battu dans l'église même, et plusieurs militaires françois, ainsi que quelques bourgeois, sont restés, dit-on, sur la place. Nous attendons des détails plus certains sur cette affaire, qui pourroit avoir des conséquences fâcheuses.

* * * A vendre, au Soleil-d'or, près la porte Ste. Catherine à Franfort, du vin de Bordeaux rouge, première qualité, en tonneaux & en bouteilles, à des prix très modérés. 2°. De l'eau de cerises de Bâle, en cruches, à bon marché.

* * * M. Coffer de Merzig est prié d'envoyer son adresse à M. Bourdon au Chateau de Bischofsheim, dans le Canton de Kreichgau en Souabe, par Sinsheim; il a quelque chose à lui communiquer.